



Fonds Houtman 2024 : Recherche exploratoire sur le harcèlement en accueil extrascolaire

Objectifs

Le Fonds Houtman soutiendra la réalisation d'une **recherche exploratoire permettant d'aboutir à des recommandations pour la prise en charge du harcèlement dans le cadre extrascolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles**. Cette recherche exploratoire aura pour but de faire un état des lieux de la perception du phénomène de harcèlement dans l'extrascolaire et d'identifier un maximum d'initiatives déjà mises en place pour y remédier, ainsi que les freins et difficultés propres aux lieux d'accueil extrascolaire. À l'issue de cette recherche exploratoire, et en fonction de ses résultats, un second appel à projets pourrait voir le jour et déboucher sur le soutien d'actions de terrain diversifiées.

Conditions d'éligibilité

Le territoire de la recherche devra comprendre **au minimum deux grandes villes de Wallonie dans deux Provinces différentes, ainsi que des zones rurales, et des communes bruxelloises aux profils socio-économiques différents**. Feront partie de l'échantillon : une majorité de lieux d'accueil extrascolaire implantés dans des écoles et des accueils qui ont lieu en dehors des bâtiments scolaires ou de manière centralisée. Une réelle diversité est recherchée, non seulement au niveau géographique, mais également en termes de milieux socio-économiques.

Il sera essentiel dans le cadre de cet appel de cibler en priorité les accueillantes extrascolaires et les responsables de projet et de collaborer avec les coordinatrices ATL au sein des communes de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Tout au long de la recherche, il sera fondamental de voir comment se passe la prise en charge en milieu scolaire vs accueil extrascolaire.

Budget

Un montant global de **60.000 €** est consacré à cette recherche.

Le dossier de candidature (qui peut être obtenu sur simple demande au Fonds via info@fondshoutman.be) doit être renvoyé **au plus tard le 31 mai 2024**.

Pour plus d'informations, voir : <https://www.fonds-houtman.be/appele-a-candidatures-2024-recherche-exploratoire-sur-le-harcelement-en-accueil-extrascolaire/>

Bailleur de fonds

- **Fonds Houtman**

Soumission : 18 mars 2024

Durée : Un démarrage de la recherche est prévue idéalement à partir de septembre 2024 ; un rapport final devra être transmis au Fonds, au plus tard en septembre 2025.

Porteur(s) : **Centre de Recherche** **Haute Ecole**

Contacts SynHERA

- Anh Thy NGUYEN (nguyen.at@synhera.be)



Critères de sélection

En termes de critères de sélection :

- Le projet devra inclure de façon détaillée la construction méthodologique qui sera appliquée et son adéquation avec les finalités.
- La qualité et la cohérence du projet en fonction des questions posées seront démontrées.
- Le projet inclura un calendrier des étapes de déroulement de la recherche.
- Le projet de recherche présenté (dossier de candidature à compléter, voir plus bas) doit être porté par une équipe située en Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Il doit reposer sur une équipe stable et compétente (idéalement multidisciplinaire), disposant d'une expérience probante dans la thématique abordée.
- Le chercheur ou la chercheuse principal.e devra être titulaire d'un master, d'un minimum de 3 ans d'expérience dans la recherche ET dans la thématique abordée, et bénéficier de l'encadrement d'un chercheur titulaire d'un doctorat et d'au moins 5 ans d'expérience dans la recherche.
- L'équipe devra s'assurer d'avoir obtenu au préalable l'accord du Comité d'éthique de son institution sur la recherche en question.
- Le projet retenu s'engagera à participer à un suivi par le Comité d'Accompagnement du Fonds Houtman, notamment lors des étapes-clés de la recherche et des questions abordées par celle-ci, ainsi que pour d'éventuelles réflexions sur la méthodologie adoptée.
- Le projet garantira le respect des règles éthiques et des droits des participants (procédure de consentement, possibilité de relecture des textes de leurs interventions, confidentialité).

Les livrables attendus sont un rapport de recherche, accompagné d'une synthèse de celui-ci, contenant :

- Une revue de la littérature nationale et internationale relative au harcèlement, en particulier dans les accueils extrascolaires, mais également relative aux solutions proposées/existantes, aux initiatives déjà mises en place.
- Une enquête auprès des opérateurs d'accueil extrascolaire la plus large possible, et par le biais de différentes méthodes, les plus participatives possibles (questionnaires, focus groupes, entretiens...). Seront ciblées en priorité : les accueillantes extrascolaires, responsables de projet et coordinatrices ATL. Il serait également intéressant d'avoir la vision des directions d'école (qu'elles cumulent ou non avec la fonction de responsable de projet), du référent « harcèlement » quand il existe et – quand c'est possible – récolter la parole des enfants.

In fine des pistes/recommandations pour comprendre comment mieux reconnaître, prévenir et/ou réduire les situations de harcèlement en accueil extrascolaire.